CONFÉRENCE

PRÉSENTATION DE THÈSES DU LABORATOIRE DE DROIT CIVIL #3

30 mars 2021
En direct sur Youtube

Laboratoire de droit civil

Le Laboratoire de droit civil organise un cycle de conférences de présentation de thèses.

La troisième séance sera consacrée à la présentation de deux thèses :

> « Les sanctions pécuniaires civiles » faite par Nathan ALLIX, docteur en droit de l'université Paris 2 Panthéon-Assas ;

> « L'effectivité de la protection des personnes par le droit des données à caractère personnel » faite par Suzanne VERGNOLLE, docteur en droit de l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

La séance sera retransmise en direct sur la chaîne YouTube et sur la page Twitter du laboratoire.